



Aux chefs d'école :

Bonjour,

Dans le cadre des brevets Assistant moniteur et Moniteur club, vous trouverez ci-dessous l'agenda et le descriptif des modalités d'inscription aux étapes organisées par le pôle Formation & Evaluation. Ce document complète (et ne remplace pas) les standards AM et MC dans lequel vous trouverez toutes les informations relatives aux brevets.

Nous vous y renvoyons pour les conditions relatives aux épreuves en eaux libres. Celles-ci ne relevant pas du pôle.

Merci de demander à vos plongeurs de passer par votre intermédiaire pour toute question relative aux brevets afin que vous soyez l'interlocuteur privilégié du pôle. Souvent vous en connaissez la réponse. Contactez-nous via [Enseignement@lifras.be](mailto:Enseignement@lifras.be)

## Assistant Moniteur

### Résumé des conditions générales

Etre détenteur du brevet 3\*, membre d'un club ayant statut d'école, en ordre administratif et médical (ECG et VM), avoir un CFPS en ordre de recyclage

### Agenda et modalités d'inscription aux étapes organisées par le Pôle FÉE

Les différentes étapes doivent être réalisées dans l'ordre

Etapes	Date	Prérequis	Date limite d'inscription	Procédure d'inscription
Formations théoriques spécifiques AM	02/09/2018	Etre 3*	15/8/2018	via <a href="#">planning enseignement LIFRAS</a> ou <a href="#">ici</a>
Examen théorique AM	09/12/2018 <sup>(1)</sup>	-Carte de préparation complétée (Exercices EAO et expérience) -Avoir suivi la formation théorique spécifique AM	26/11/2018	Renvoyer la carte complétée au secrétariat.
Epreuves de Pédagogie AM	Terminer les 3 pédagogies endéans les 3 mois de la réception des jurys	-Avoir réussi l'examen théorique AM	Les jurys sont automatiquement communiqués dans les 10 jours qui suivent la réussite de l'examen théorique.	

(1)Seconde session 16/03/2019 (accessible uniquement si la première session a été présentée)

# Moniteur Club

## Résumé des Conditions générales

Etre détenteur du brevet AM, membre d'un club ayant statut d'école, en ordre administratif et médical (ECG et VM), avoir le CFPS en ordre de recyclage et le brevet PPA.

## Agenda et modalités d'inscription aux étapes organisées par le Pole FÉE

Les différentes étapes doivent être réalisées dans l'ordre

Etapes	Date	Prérequis	Date limite d'inscription	Procédure d'inscription
Formations théoriques spécifiques MC	02/09/2018	-Etre AM	15/8/2018	Via le <a href="#">planning</a> de l'enseignement LIFRAS ou <a href="#">ici</a>
Epreuves de Pédagogie en EAO		-Carte de préparation complétée (Exercices EAO et expérience de plongée) -Avoir réussi l'examen théorique AM/MC (validité 3 ans) <sup>(2)</sup> -Avoir suivi la formation théorique spécifique MC	10/9/2018	Renvoyer la carte complétée (sauf pour les 3 plongées d'évaluation pédagogique) au secrétariat.
Examen piscine <sup>(1)</sup>	28/11/2018	-Avoir réussi les épreuves de pédagogie EAO	19/11/2018	Renvoyer la carte complétée et les fiches d'évaluation pédagogique au secrétariat

Répétition piscine (non obligatoire) : a) Soirée apnée et protocole 03/10/2018

b) Soirée protocole 10/10/2018

c) Répétition « générale » 14/11/2018

Pour ces formations facultatives, une invitation avec un lien pour inscription sera envoyée aux candidats ayant renvoyé leur carte de préparation pour le 10/09/2018.

(1) Seconde session 20/02/2018 (accessible uniquement si la première session a été présentée)

(2) A défaut (et avant de renvoyer la carte) repasser l'examen théorique ou suivre le module de recyclage (info [ici](#))



**Ligue Francophone de Recherches  
et d'Activités Subaquatiques asbl**

Pôle Formation/Evaluation

Martine Pasque

[martine.pasque@gmail.com](mailto:martine.pasque@gmail.com)

Benoit Michel

[leben@live.be](mailto:leben@live.be)